

## Le 7 juin, ne pas gaspiller son vote (1ere partie)

A moins d'un mois des élections européennes du 7 juin, la campagne électorale n'a toujours pas vraiment démarré. Les grands médias, craignant le renouvellement du phénomène qu'ils n'avaient pas anticipé en 2005 autour de la dynamique du « non » au traité constitutionnel européen, étouffent tout véritable débat d'idées. Seuls les « quatre B » ont leurs faveurs : Barnier (coordonnateur de la campagne de l'UMP), Bayrou (l'enfumeur du MoDem), Besancenot (du NPA) et Bové/Cohn-Bendit (liste Europe Ecologie). Ces grands médias peuvent ainsi faire la promotion du traité de Lisbonne (les quatre « grands » partis y sont favorables : UMP, PS, MoDem, Verts) et se distraire d'une pointe d'exotisme en lançant des diversions (Besancenot). Le M'PEP poursuit ici l'exposé des raisons qui l'ont amené à appeler à voter pour le Front de Gauche en donnant des arguments contre l'abstention, contre les listes pro-système et contre les listes de diversion.

### I.- PLACER LES ABSTENTIONNISTES DEVANT LEURS RESPONSABILITÉS

Ceux qui avaient voté « non » en 2005 et qui envisagent de s'abstenir en 2009, qu'ils soient « actifs » ou « passifs », renieront non seulement leur vote de 2005, mais prendront en outre une lourde responsabilité puisque leur inertie ne fera que favoriser Sarkozy et la promotion du traité de Lisbonne.

#### 1.- Les abstentionnistes « actifs », s'ils persistent dans leur erreur, vont aider ceux qu'ils veulent combattre

Par « abstentionnistes actifs », il faut entendre tous ceux – nombreux à gauche – qui rejettent le système de Bruxelles et avec lesquels le M'PEP partage l'essentiel des analyses. Leur dénonciation de l'élection des représentants au Parlement européen repose sur des constats et des analyses solides : Les abstentionnistes « actifs » dénoncent Valéry Giscard d'Estaing (VGE) qui est parvenu à faire accepter l'élection au suffrage universel direct du Parlement européen dont la première a eu lieu en 1979, alors qu'auparavant il s'agissait d'une assemblée composée de députés des parlements nationaux. VGE n'ayant jamais été un démocrate, quels pouvaient être ses objectifs, personne ne pouvant croire qu'il ambitionnait de rendre démocratique la « construction » européenne ? Il s'agissait tout simplement de contourner les parlements nationaux dans le but de créer une instance supranationale court-circuitant la souveraineté populaire. Les abstentionnistes « actifs » affirment que la démocratie ne peut exister qu'au sein d'un espace national, nul n'ayant encore vu de démocratie supranationale. On peut en rêver, mais pour l'instant elle n'existe pas et personne n'a encore expliqué comment elle pouvait fonctionner. Les abstentionnistes « actifs » estiment que voter le 7 juin serait donner au Parlement européen une légitimité qu'il n'a pas, d'autant que ce parlement a porté atteinte à la souveraineté des peuples irlandais, français et néerlandais en votant à une immense majorité pour que les référendums qui se sont tenus dans ces pays ne soient pas pris en compte. Les abstentionnistes « actifs » regrettent que les députés de la gauche de gauche n'aient qu'une fonction d'alerte et de témoignage, risquant ainsi de légitimer un système non démocratique. Les abstentionnistes « actifs » observent que la plupart des listes en présence sont, à un degré ou à un autre, favorables à l'Europe supranationale. Les abstentionnistes « actifs » considèrent que la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) a pour mission de « créer du droit », l'Union européenne fonctionnant selon la jurisprudence et non plus à partir du droit voté par le Parlement. Ces arguments sont parfaitement valables, mais ils ne tiennent pas compte de la réalité de cette élection. Celle-ci, bien que portant sur l'élection des représentants au Parlement européen, ne se limite pas à ce seul enjeu. Il existe également des enjeux dépassant le simple renouvellement du Parlement européen : le sens de la construction européenne elle-même et la situation politique française (comme dans chaque pays). Les électeurs, qu'ils en aient conscience ou non, en votant pour telle ou telle liste, voteront aussi pour une certaine conception de la « construction » européenne. Ainsi, voter pour les listes de l'UMP, du MoDem, du PS, d'Europe Ecologie reviendra à voter pour le traité constitutionnel européen et son succédané qu'est le traité de Lisbonne. C'est-à-dire pour une conception libérale, même si le discours de ces différentes listes « emballe » le paquet derrière un rideau verbal de « protection », d'« humanisme », de « valeurs », de « social » ou d'« écologie ». En s'abstenant de voter contre ces listes, les abstentionnistes leur laissent la voie ouverte et ne font aucunement avancer le débat. Les électeurs, comme ils le signalent d'ailleurs dans tous les sondages, vont voter majoritairement pour des préoccupations de politique intérieure. Il existe en effet un excellent moyen de sanctionner Sarkozy et ceux qui ne lui offrent qu'une opposition molle : voter pour les autres listes. Plus précisément, aux yeux du M'PEP, c'est la liste du Front de Gauche qui, seule, possède le potentiel d'une transgression de l'idéologie européiste et de reconstruction de la gauche.

#### 2.- Les abstentionnistes « inactifs »

Ces abstentionnistes se trouvent principalement parmi les classes populaires et les jeunes qui ont voté « non » en 2005. Ils ne s'abstiennent pas par véritable choix politique mais par insuffisance de compréhension des enjeux. Les partisans du « oui », de leur côté, participent au scrutin, il n'existe aucun risque d'abstention chez eux ! Car s'abstenir, c'est voter « oui » au traité de Lisbonne et donc annuler le vote de 2005 ! C'est une grave erreur car cet acte – ou ce non acte – n'a pas la signification politique que certains lui prêtent. Ceux qui envisagent de s'abstenir croient que tout le monde comprendra leur message ; en réalité tout le monde comprendra qu'ils n'ont rien à dire. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les abstentions passées : elles n'ont strictement rien remis en cause ni rien changé. Elles sont même un sujet de moquerie dans les classes dirigeantes. Il ne faut donc pas rester dans son coin à ronchonner ! Même quand les chiens cessent d'aboyer, la caravane passe ! Qui ne dit mot consent !

## II.- AMPLIFIER LA CRITIQUE DE LA POLITIQUE ET DES PROGRAMMES DES PARTIS ET LISTES EURO-LIBERAUX (UMP, MODEM, PS, EUROPE ECOLOGIE)

Il serait invraisemblable que les listes et partis de la « bande des quatre » (UMP, MoDem, PS, liste Europe Ecologie), qui soutiennent le traité de Lisbonne, obtiennent 75 % des suffrages comme l'affirment actuellement les sondages. Ces quatre partis et listes font de la figuration, ils simulent le débat alors qu'ils partagent le même avis sur l'essentiel : le traité de Lisbonne. Ce sont les spécialistes de l'enfumage.

### 1.- L'UMP veut faire de l'élection européenne un plébiscite pour Sarkozy

L'UMP est persuadée que son meilleur argument de vente est le bilan de la présidence française de l'Union européenne (juillet-décembre 2008) et celui des deux premières années du quinquennat de Sarkozy. Ainsi, le tract et l'affiche de campagne de l'UMP indiquent : « *Quand l'Europe veut, l'Europe peut !* » avec la photo de Sarkozy. Michel Barnier, coordonnateur national de la campagne de l'UMP confirme : « *Tous unis derrière Nicolas Sarkozy ! L'UMP et la majorité présidentielle ont décidé de placer la campagne européenne sous le signe de la défense du bilan du président de la République* » (Le Monde, 30 avril 2009). La réplique à cette propagande est aisée : Comme président de l'Union européenne pendant six mois au moment de l'explosion de la crise financière, Sarkozy s'est montré incapable de faire prendre à l'Union les mesures de protection nécessaires sur le plan social, environnemental, économique et financier ; seuls quelques « plans de relance » nationaux ont vu le jour, en réalité des « plans de relance » des profits. Comme président de la République française, Sarkozy a été là encore incapable de prendre les mesures susceptibles de protéger la population des nuisances de la finance et du libre-échange anglo-saxons.

- Michel Barnier, le coordonnateur national de la campagne de l'UMP, a dévoilé sur le site Internet de l'UMP les principales propositions de la majorité présidentielle pour le scrutin du 7 juin. Il réclame une « *orientation moins libérale pour l'Europe* » ! Incroyable ! Il ose affirmer le contraire de ce que fait quotidiennement, depuis deux ans, Sarkozy ! Mais ce qui est intéressant dans cette proclamation, c'est que les libéraux ne peuvent même plus annoncer qu'ils vont mener des politiques libérales, ils sont obligés de les masquer tellement elles sont discréditées. Et ils sont obligés de demander un changement des politiques de l'Union européenne, tant ces dernières sont rejetées. Quel boulevard cela offrirait à la gauche pour peu qu'elle soit véritablement de gauche ! Le journaliste demande à Barnier « *Vous souhaitez une "Europe qui protège"*. Que peut-elle faire pour les régions industrielles sinistrées ? ». Réponse : « *Il existe un fonds d'ajustement à la mondialisation. Nous souhaitons au moins doubler son budget, actuellement de 500 millions d'euros. [...] Pour éviter que les régions soient livrées à elles-mêmes quand une entreprise européenne supprime des emplois dans plusieurs d'entre elles, nous pourrions aussi créer un programme interrégional destiné à accompagner financièrement de manière coordonnée les restructurations et les reconversions. Mais notre projet n'est pas seulement défensif. Il est temps de retrouver sur le plan économique l'audace des fondateurs de la CECA [Communauté européenne du charbon et de l'acier] quand ils ont mutualisé l'acier et le charbon européens ou celle de Jacques Delors avec la monnaie unique.* » **Commentaire du M'PEP** : Hypocrisie ! Ce fonds d'ajustement à la mondialisation est ridiculement sous-dimensionné, il ne sert qu'à justifier le libre-échange et les délocalisations. « Protéger », c'est interdire les délocalisations cyniquement organisées et planifiées grâce au passage de 15 à 27 pays membres de l'Union européenne (l' « élargissement »). Quant aux modèles de la CECA et de l'euro, le premier a eu pour résultat de liquider quasiment toute la production d'acier en France et le second d'anémier le développement économique de la zone et d'entraver les exportations tout en favorisant les importations !
- Barnier veut « *lever un emprunt au niveau européen* ». **Commentaire du M'PEP** : Démagogie ! Les traités européens n'autorisent pas l'emprunt par l'Union européenne !
- Barnier prétend « *tenir à notre système de protection sociale. Cela vaut aussi pour les services publics, qu'il faudrait protéger par une nouvelle directive* ». **Commentaire du M'PEP** : Mensonge ! L'UMP, au gouvernement comme à Bruxelles ou à Strasbourg a voté toutes les directives de libéralisation des services publics et de destruction de la protection sociale. Les exemples sont innombrables. Barnier prétend « *équivaloir la politique de libre concurrence* » qui, pour lui, « *n'est pas un objectif en soi, mais un moyen au service de la croissance et de l'emploi* ». **Commentaire du M'PEP** : Absurde ! La prétendue « libre » concurrence est incompatible avec la croissance et l'emploi. D'ailleurs, si on observe ces vingt dernières années, plus il y a eu de concurrence et moins il y a eu de croissance et d'emploi ! En outre, les traités européens ne permettent pas d' « équivaloir » cette concurrence qui doit être « libre et non faussée ». Barnier estime qu' « *Il faut être juste avec José Manuel Barroso, qui a été un bon président* » de la Commission européenne. **Commentaire du M'PEP** : Hallucinant ! Barroso est probablement l'individu le plus médiocre qui ait jamais présidé la Commission européenne depuis Jacques Santer. A ce propos, ce dernier, chrétien-démocrate, nommé à la suite de Jacques Delors (et proposé par lui), membre de la fameuse boîte à idées néolibérale la « Commission trilatérale », a présidé la Commission européenne de 1995 à 1999. En mars 1999, après la publication du rapport d'un comité d'experts indépendants sur les « allégations de fraude, de mauvaise gestion, et de népotisme à la Commission européenne », les membres de la Commission européenne démissionnaient collectivement. Mais il ne faut pas s'inquiéter pour l'avenir de Jacques Santer, puisqu'un an après avoir quitté la présidence de la Commission européenne, il entrait au conseil d'administration de General Mediterranean Holdings (GenMed). En 2004 il était nommé président du conseil d'administration de CLT-UFA, maison mère de M6, RTL et Fun Radio en France et filiale de RTL Group...

(à suivre la semaine prochaine)